

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 33%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Autres candidats	24	177	158	112	25
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	82	76	67	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	25	16	12	0	0 %
			Masculin	152	142	100	25	100 %
			Total	177	158	112	25	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	13	11	1	8,3 %
			Masculin	69	63	56	11	91,7 %
			Total	82	76	67	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	1	0	0 %
				Sans mention	34	33	20	6	85,7 %
				AB	14	14	14	1	14,3 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	57	56	42	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	3	1	0	0 %
				Sans mention	69	68	39	11	61,1 %
				AB	27	27	26	6	33,3 %
				B	3	3	3	1	5,6 %
				Total	104	101	69	18	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	8	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	6	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	15	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	8	4	3	0	0 %
				Sans mention	26	24	18	7	58,3 %
				AB	24	24	23	2	16,7 %
				B	20	20	19	3	25 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	82	76	67	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	122	119	90	23	92 %
			En réorientation	21	18	16	2	8 %
			Non scolarisés	24	18	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	8	1	1	0	0 %
			Autres	2	2	1	0	0 %
			Total	177	158	112	25	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	71	65	59	10	83,3 %
			En réorientation	4	4	3	0	0 %
			Non scolarisés	7	7	5	2	16,7 %
			Total	82	76	67	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	57	55	36	7
			Autres doublettes	39	39	30	10
		Baccalauréat Professionnel	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	44	42	42	6
			Autres spécialités	33	30	22	5

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	59,4 %	58,5 %	54,5 %	41,2 %
		Autres doublettes	40,6 %	41,5 %	45,5 %	58,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Lamartine - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (8636)	Jury par défaut	Systemes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	57,1 %	58,3 %	65,6 %	54,5 %
		Autres spécialités	42,9 %	41,7 %	34,4 %	45,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de mathématiques, Niveau d'anglais, niveau de français, moyenne générale	Bulletins	Très important
	Progression des moyennes	Bulletins	Complémentaire
	Enseignement informatique s'il existe et scientifique de manière générale.	Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, capacité à l'oral	Appréciation fiche avenir et bulletins	Très important
	Qualité de l'orthographe en français et langues étrangères, esprit logique.	Lettre de motivation, fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à fournir des efforts, concentration en classe,	Bulletins, fiche avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication, capacité d'organisation, esprit d'équipe	Fiche avenir, bulletin	Très important
	Curiosité intellectuelle	Lettre de motivation, CV	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, capacité à s'investir	Lettre de motivation, fiche avenir.	Très important
	Intérêt exprimé dans le projet de formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt exprimé dans le projet de formation	lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Mgmt/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les dossiers de candidature ont été étudiés par la commission d'examen des vœux, avec la même attention, selon les critères définis en 2025.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite a été prise en compte lors de l'évaluation qualitative par un bonus qui permet, également de départager les candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le traitement algorithmique d'aide à la décision a été utilisé dans un premier temps, puis tous les dossiers ont été étudiés par l'équipe pédagogique pour une analyse plus qualitative. Cette analyse qualitative concerne l'attitude en classe, l'investissement, le savoir être, la motivation, le travail, l'assiduité...La note qualitative qui en découle représente la moitié de la note globale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un niveau moyen dans les matières générales et notamment scientifiques et d'expression est indispensable pour réussir dans la formation. Les candidats doivent apporter un soin particulier à la singularité de leur projet de poursuite d'études et à la qualité de rédaction de leurs documents. L'attitude négative mentionnée dans les documents est un frein certain.

Signature : Francis Coqueugniot, chef d'établissement du Lycée Lamartine

Signature :

Philippe VIOLLON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Lamartine